

**Compte-rendu de la réunion  
du 9 novembre 2009 et du  
CTPD du 10 novembre 2009**

Notre Directrice nous a réunis pour nous parler du devenir du CDI orphelin, c'est-à-dire celui n'ayant que des trésoreries périphériques (CDI Dax Sud-Est) et la mise en place du SIP de Dax Nord Ouest.

## **Création du SIP Dax Nord-Ouest en deux temps et deux mesures**

### **Le premier temps**

Mise en place du SIP Dax Nord-Ouest à partir du CDI et de la partie Impôt de la Trésorerie de Dax Cazade installée « confortablement », pour la direction bien entendu, dans les locaux de l'hôtel des impôt de Dax.

Elle s'inscrit dans le cadre général de la création des SIP.

### **Le deuxième temps de façon informelle**

Le 9 novembre, s'agissant du devenir du CDI dit « orphelin » de Dax Sud-Est qui s'occupe des trésoreries périphériques (St Vincent de Tyrosse, St Marin de Seignanx, .....), différentes solutions ont été portées à notre connaissance :

1/ Fusionner les 2 CDI pour faire un grand SIP. Mais se posait le problème des SIE, lesquels, de fait, devraient eux aussi fusionner.

2/ Couper la ville de Dax en 2 afin de faire 2 SIP, l'un avec la Trésorerie de St Paul, et l'autre avec Dax.

3/ Ne pas s'occuper du CDI de Dax Sud-Est, le laisser orphelin pour le moment.

4/ Mettre un responsable unique pour le SIP et le CDI orphelin avec 2 adjoints, l'un dédié au CDI Dax Sud-Est et l'autre au SIP.

C'est cette dernière solution que le département des Landes a proposé à la DG.

Ensuite ont été évoquées les suppression d'emplois. Ils y réfléchissent encore. La mise en place du SIP doit réussir, il semblerait donc qu'aucun emploi ne soit fléchi sur cette structure (à voir ?). Tout le monde est concerné.

Au sujet du site de Morcenx, un propos de notre directrice nous laisse à penser que ce petit SIP-SIE avait vocation à l'avenir à se déplacer vers la côte !

### **Le deuxième temps de façon formelle**

Le SIP de Dax Nord-Ouest s'obtient en accueillant 2 personnes de la Trésorerie de Dax et 2 autres de celle de Saint Paul les Dax.

Ce service aura 39 agents dont 4 issus de la filière recouvrement. Il sera créé le 1er janvier 2010.

L'accueil est la vitrine de cette réforme et quel ne fut pas notre étonnement lorsque l'on nous a précisé que l'accueil actuel travaillerait pour le SIP. Cela est en contradiction avec la lettre de Mr PARINI du 26 juillet 2009 où il indiquait dans le détail que le SIP devait assurer un accueil dédié (accueil du SIP assuré par les agents du SIP).

Malgré nos remarques qui s'appuyaient sur la note du 26 juillet, notre Directrice a botté en touche et indiqué que le responsable du SIP, Chef comptable du site, avait les coudées franches pour dimensionner l'accueil, naturellement sans effectif supplémentaire. Il va sans dire que le responsable du SIP prendra aussi en charge l'accueil, c'est plus pratique !

Pour la CGT, l'effectif nécessaire à son fonctionnement est insuffisant et ne correspond pas à l'engagement du Directeur général selon lequel « chacun garde son métier » .

La parité syndicale unanime a voté contre la création du SIP de Dax Nord-Ouest.

## **POSTES COMPTABLES : LA RESTRUCTURATION DACQUOISE**

Lors du dernier CTPD la CGT avait dévoilé clairement les intentions de la direction sur cette restructuration interne. La voilà bientôt réalisée : nos collègues de St Paul les Dax rejoindront leurs collègues du recouvrement partis en éclaireurs au SIP de Dax Nord-Ouest sur le même site. Notre administratrice prépare leur arrivée au 1er avril 2010 sur le plateau prévu à cet effet.

Espérons qu'elle aura plus de réussite dans l'installation des agents de cette nouvelle structure.

La trésorerie SPL de Dax assurera la gestion de la ville de Dax, de l'ensemble des collectivités de l'agglomération, de la communauté de communes du grand Dax et de la gestion HLM.

Elle conservera la gestion des taxes d'urbanisme du département, et aura le privilège comme à Morcenx, d'assumer la caisse du site – pour les particuliers - sans effectif supplémentaire bien entendu et sans tenir compte du résultat de l'O.R.E (Outils de Réduction des Emplois ... pour la CGT).

*Le classement de ce nouveau poste comptable n'est pas connu.*

*Une TP avec deux adjoints ou une RP avec un adjoint?*

*Retenez votre souffle, le suspense est insoutenable !*

Les agents de la TP de St Paul les Dax n'auront droit à aucune prime. Cela semble curieux car leurs collègues qui rejoignent le SIP pourraient y prétendre.

La CGT , le SNUI SUD-TRESOR et FO ont voté contre la délocalisation de la TP de St Paul-lès-Dax, la CFDT s'abstenant.

Notre direction locale avance à marche forcée, sabre au clair dans la réalisation des SIP et des restructurations de services (SIE, CDI-CDIF), des postes comptables. L'annonce du projet de déplacement du SIP-SIE, et de la Trésorerie SPL de Morcenx montre l'improvisation des projets, et leur manque de sérieux.

La réinstallation matérielle du site de Morcenx va coûter près de 260 000 €.

Les beaux discours lénifiants de notre hiérarchie, du DG à notre directrice, ne sont que fadaïses, ils n'ont que faire du Service Public, seule la performance n'a de grâce à leurs yeux.

Vos représentants CGT Impôts-Trésor au CTPD